

SGPEN CGT

COMPTE RENDU C.T.P Communauté Educative DU 12.02.07

Président de séance M. Kemmel.

4 élus présents

TOS CGT (serge absent)

Déclaration liminaire de la CFDT (date convocation et document !!)

Réponse du Président Kemmel : « on est dans une phase d'apprentissage collective » il y a eu disfonctionnement mais c'est le premier CTP les choses doivent être meilleures par la suite

- Adoption du PV dernier CTP décembre 06 qui est adopté à l'unanimité après prises en compte et modification des remarques, principalement émises par les élus CGT.
- Adoption à l'unanimité du règlement du CTP du 21 décembre 2006 après correction des remarques (idem).

Rapport orientation Apprentissage

Prévision de 100 à 150 apprentis dans les domaines de la cuisine, bâtiment, espace vert à préciser !

Objectif pour la rentrée 2007 :

10 à 20 apprentis.
accord sur modalité

SGPEN CGT

agrément des tuteurs (préfecture)

obtention d'un diplôme à la fin de la formation des apprentis

problématique : les maîtres d'apprentis seront-ils volontaires ou désignés d'office ?

la région veut mettre en avant l'exemplarité des suivis des apprentis
(la surveillance est prévue par les élus)

10 à 20 en début année prochaine

Il faut trouver des tuteurs !!

10 prévus en services centraux

Il s'agit d'une volonté politique menée dans la région

Il est prévu une formation « diplômante ».

La CGT fait remarquer que le protocole est déjà signé.

La CGT ne peut pas être contre le principe mais émet des craintes quant au remplacement (voir page 3) des personnels, et aussi de « quel maître d'apprentissage va être recruté ?

Réponse: de J-L Delecluse DGS Region:

« les maîtres de stage vont avoir une formation, ils seront nommés par les proviseurs des lycées et les intendants, ils seront volontaire et une grande attention sera portée « aux dérives »

Intervention des élus (Mr Quendalle) :

« les TOS volontaires auront des formations et une « rémunération ».

(Dequidt) la région doit être modèle, nous sommes un employeur qui ne cherche pas à l'optimisation du rendement !

SGPEN CGT

Réponse du Président Kemmel : il faut acter et on va voir après, la mise en forme se fera en janvier 2008.

Réponse X Maire (DRH : Pour la filière restauration cela se fera pour la rentrée 2007.

Vote : Unanimité moins 5 abstentions (CGT).

DOSSIER EMOP

Développement du rôle des EMOP

Les contrats actuels pour les collèges devront être arrêtés au 31 décembre 2007

Travail en relation avec les veilleurs patrimoniaux pour la réalisation des travaux (relation client fournisseur)

Moyen humain et matériel

Prévision de création de 24 EMOP dans 6 bassins pour couvrir toute la région (4 EMOP par bassins)

Chaque EMOP polyvalente aura en plus une spécialité (grande cuisine, chauffage, portail informatique, espace vert et entretien des surfaces vitrées

Intervention du Président Kemmel : Une réunion est prévue le 20 février pour définir les rôles et la restructuration.

Pour les « veilleurs patrimoniaux » (15 à 16 selon le nombre de bassins), ils sont hors communauté éducative, il faut voir ce qui est à réaliser, entre le partage des missions du propriétaire et les EPLE, ce sont des pistes de travail.

SGPEN CGT

Il est précisé que le chef d'EMOP est toujours le chef d'équipe.

Il faudrait être prêt pour la fin de l'année, nous avons tout 2007 pour en débattre.

La direction du patrimoine commence à s'organiser, une partie des travaux se verra attribué aux EMOP (travaux patrimoniaux du propriétaire), c'est le rôle de la relation client fournisseur, il y a une cellule d'observation !

ORIENTATION ET PLAN DE FORMATION

Besoins de formation émis par les TOS ;

Recueil des questionnaires jusqu'au 12 décembre 06 ;

171 établissements sur 173 recensés ont répondu au questionnaire après relance de la région.

La région prévoit une seule préparation de concours par agents.

Elle prévoit une moyenne de 5 jours de formation par agents.

Budget estimé 618300 €.

Pour les emplois aidés type CAE CA : Des dispositifs de 100 heures pour la formation seront ajouter aux mesures d'accompagnement.

Pour l'examen professionnel du 26 février 07, le courrier est parti avec une note explicative

Vote sur les orientations à l'unanimité.

SGPEN CGT

EMPLOIS

Le calcul du nombre de postes dans les EPLE sera fait par répartition.

La CGT fait remarquer que la dotation actuelle est le fruit d'années de suppressions de postes et d'une politique de répartition de la pénurie des moyens en personnels.

La répartition actuelle des TOS dans les établissements scolaires ne correspond plus à rien. Elle est faite à minima

Pour l'humour, consciente du problème : « la Région est pour la Révolution pacifique » .

Questions CFDT : on ne répond pas ce jour, on verra plus loin, ce sera inscrit pour prochain CTP.

Fin réunion vers 18h.

Pour les élus CGT
Giuseppe CASTELLO
Gérard HERMINET
Bernard MICHEL